

RENTRÉE SCOLAIRE

ECOLE CLASSIQUE

PETITE SECTION

Rentrée avec école de quartier avec prise en charge des spécialiste en libéral

Prendre rapidement RDV avec l'enseignant référent du secteur de l'école et si possible 6 mois avant la rentrée scolaire notamment pour les raisons suivantes :

- Avoir un dossier PPS (projet personnalisé de scolarité) peut prendre un délai de 4 à 6 mois (MDPH 95), ce dossier permet aux personnels de soins (orthophoniste) d'intervenir au sein de l'école. C'est à l'enseignant référent du secteur de constituer le dossier médical.
- Avoir un dossier PAI (projet d'accueil personnalisé), c'est à l'infirmier de l'école de constituer le dossier.
- Mettre en place une réunion avec l'équipe éducative dès la rentrée scolaire dont les personnes suivantes : l'enseignant référent, le directeur de l'école où l'enfant sera inscrit, le futur enseignant s'il est déjà connu, l'orthophoniste et vous-même évidemment. Concernant l'orthophoniste, il faudrait tout d'abord vous renseigner s'il est à même de pouvoir se déplacer au sein de l'établissement scolaire de l'enfant. Si tel est le cas, l'orthophoniste ne pourra se rendre à l'école qu'une fois la validation du PPS par la MDPH. Il faut bien savoir également que l'orthophoniste ne peut pas intervenir directement dans la classe suite aux directives de l'éducation nationale, un espace de travail doit lui être dédié pour que l'enfant et l'orthophoniste puissent travailler convenablement.

Il est important qu'un point soit réalisé tous les trimestres avec toute l'équipe éducative afin de s'informer de l'évolution de l'enfant et de voir si une aide supplémentaire serait envisageable. (AVS). Juste une précision, il n'est pas conseillé de mettre un micro HF pour un enfant qui se trouve en petite ou moyenne section. L'idéal sera de le proposer à partir du CP, sachant qu'en maternelle, il y a beaucoup de travail de groupe et il est important pour l'enfant d'entendre l'enseignant et ses camarades de classe. Penser à programmer les futurs RDV trimestriel avec l'équipe éducative lors des réunions.

Attention : parfois les échanges entre les intervenants de l'éducation nationale et le milieu médical, ne sont pas toujours faciles. Il ne faut pas prendre parti pour l'un ou pour l'autre mais attendre de voir avec le temps ce qui est le mieux pour l'enfant et pour les enfants de la classe.

Penser à échanger avec l'atsem et l'enseignant lors de la rentrée, les bons gestes à avoir avec l'implant et de bien les faire noter sur un pense-bête car d'autres personnes sont susceptibles de manipuler l'appareil.

Information intéressante, il est proposé par l'éducation nationale, de faire intervenir l'infirmière de l'école pour expliquer à toutes les classes de l'école ce qu'est un « implant cochléaire » et de familiariser les enfants de l'école à cet appareil et les sensibiliser.

